



SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY

PROGRAMME NATIONAL Leader+

2000-2006

Rapport annuel d'exécution Année 2006

**GAL Midi-Quercy
FR-MP07**

**Validé lors du Comité de Programmation
DU 21/03/ 2007**

Dossier suivi par Philippe DARBOIS et Marie-Christine VIGUIER

Fait à Nègrepelisse, le 16/03/07



Cette réalisation a été financée par l'Union Européenne
Dans le cadre du programme Leader+ Midi-Quercy

12, rue Marcelin Viguié – BP 82 – 82800 NEGREPELISSE
Tél. : 05-63-24-60-64 – Fax : 05 63 24 60 65
E mail : pays.midi.quercy@info82.com - Site Internet : www.midi-quercy.fr

INTRODUCTION

Le rapport annuel d'exécution 2006 du programme LEADER+ Midi Quercy se veut être le reflet de l'avancement quantitatif et parfois qualitatif de ce dernier. Ceci à travers la présentation des actions et des opérations qui ont bénéficié du programme, des moyens mis en œuvre pour l'animer et le gérer dans sa globalité et son environnement institutionnel et local .

L'année 2006 a vu une augmentation nette des factures saisies par rapport à 2005, permettant de dépasser le critère d'avancement de réalisation dit « Profil de Berlin » au 31/12/2006 (113.3% réalisé). **Ceci a justifié la demande d'une 2ème dotation complémentaire pour poursuivre la programmation de projets cohérents avec le plan de développement du programme LEADER+ MIDI-QUERCY.**

En effet le renforcement de l'équipe d'animation et surtout de gestion du programme en 2004 a permis d'installer une dynamique propre au programme LEADER+ Midi-Quercy qui s'est poursuivie en 2006.

L'avancement du projet Leader+ s'est opéré en parfaite harmonie et complémentarité **avec la démarche Pays en cours**. On peut résumer cette complémentarité en notant un effet d'émulation et de dynamisation des deux procédures l'une pour l'autre et inversement.

En effet, le programme Leader+ a pu bénéficier de l'organisation technique et politique du Pays (création du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy et du Conseil de Développement en complémentarité du Syndicat Mixte et des EPCI.) qui a fortement facilité l'appropriation de l'esprit Leader+ par les élus, les membres du Conseil de Développement et les techniciens associés.

Le rapport d'exécution 2006 est avant tout une photo à l'instant t qui évalue l'avancement quantitatif du programme.

Une évaluation intermédiaire globale du programme LEADER+ a été réalisée en 2005-2006, dans le cadre d'un conventionnement avec l'Université du Mirail, qui a permis d'avoir une approche plus qualitative de la vie du programme.

Une évaluation finale est en cours par un prestataire externe, qui devrait permettre, en outre, de se projeter vers le futur LEDEAR IV intégré au FEADER.

SOMMAIRE

I – Modification des conditions générales ayant une importance pour l’exécution du programme de développement	P 4
II – Etat d’avancement des différentes actions du thème fédérateur, de l’assistance technique et de la coopération	
A – Etat d’avancement du programme de développement	P 4
B – Etat d’avancement par action du thème fédérateur	P 6
C – Etat d’avancement des actions d’assistance technique	P 12
D – La coopération	P 15
III – Exécution financière	
A – Etat de la programmation	P 16
B – Situation des paiements	P 16
C – Le suivi du dégagement d’office	P 17
IV – Dispositions prises pour assurer la qualité et l’efficacité de la mise en œuvre du programme de développement	
A – Fonctionnement du Comité de Programmation	P 18
B – Utilisation de l’assistance technique	P 19
C – Actions d’évaluation du programme	P 20
D – Mesures prises pour assurer la publicité du programme	P 22
E – Actions de Contrôle de Service Fait	P 22
F – Utilité de la mise en réseau	P 23
G – Synthèse des problèmes rencontrés	P 23
V – Dispositions prises pour assurer le respect des politiques communautaires	P 23
Conclusions	P 24

I. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

Aucun changement majeur influant sur la mise en œuvre du programme n'est intervenu durant la période.

II. ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR, DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE LA COOPERATION.

A- ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

1. Approche globale du nombre de dossiers instruits

Année	Dossiers Examinés en C.P.	Ajournés	Refusés	Avis favorable	Dossiers engagés	Dossiers abandonnés
2003	22	2	1	19	16	3
2004	22	0	0	22*	26	2
2005	9	0	0	9	9	0
2006	28	1	0	27	27	0

* 1 dossier présenté pour 7 chaudières soit 28 avis favorables

Une année 2006 marquée par un nombre important de projets examinés en Comité de programmation

2. Approche financière globale de la programmation (saisie PRESAGE au 31/12/06)

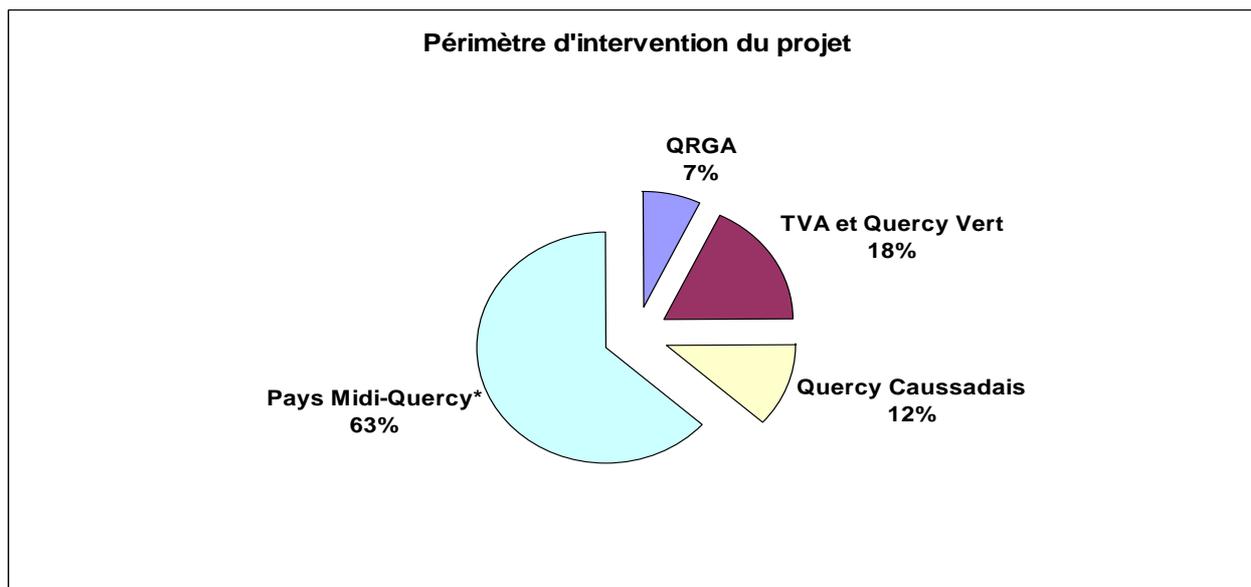
Année	Coût total éligible	Féoga 0 programmé	Factures	Payé au MO
2003	481 228 €	244 964 €	481 228 €	244 964 €
2004	828 861 €	363 166 €	806 484 €	322 638 €
2005	346 558 €	139 269 €	275 844 €	101 777 €
2006	1 447 259 €	536 946 €	399 744 €	78 380 €
Cumulé	3 103 906 €	1 284 345 €	1 963 300 €	747 759 €

- ✓ Forte augmentation du coût total des projets programmé et donc de la consommation en FEOGA en 2006
- ✓ Le montant de factures saisies en 2006 reparti à la hausse.
- ✓ Le renforcement de l'équipe technique en 2004 et 2005 a donc permis de rattraper le retard en ce qui concerne la réalisation (factures acquittées saisies) et en partie la programmation (coût total éligible).

	Total éligible	UE	Etat	Région	Département	Autre public	Autre privé
Programmé sur PRESAGE	3 103 906 €	1 284 345 €	129 378 €	453 582 €	466 289 €	506 795 €	263 517 €
Engagé sur PRESAGE	3 103 906 €	1 075 343 €	80 604 €	258 299 €	301 978 €	832 099 €	555 583 €
Mandaté sur PRESAGE	1 963 300 €	747 759 €	63 704 €	88 749 €	181 917 €	409 622 €	471 549 €

Répartition Géographique du Maître d'Ouvrage

Impact Géographique du projet	Nbre de projets	Coût total programmé	%	FEOGA O programmé	%
Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	15	300 760 €	9.69%	91 636 €	7.13%
Terrasses et Vallées de l'Aveyron et Quercy-Vert	20	634 301 €	20.44%	231 094 €	17.99%
Quercy Caussadais	8	325 144 €	10.48%	147 770 €	11.51%
Pays Midi-Quercy*	35	1 843 702 €	59.40%	813 845 €	63.37%
Total	78	3 103 906 €	100%	1 284 344 €	100%



* Projets dont le périmètre d'intervention est le Pays Midi-Quercy.

Maîtres d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy et Association (ex. : La Maison du Patrimoine, Le fond et la forme...);

Les principes d'unité, de cohérence et d'égalité au niveau du territoire sont relativement bien respectés étant donné que près des 2/3 (part en augmentation en 2006) de l'enveloppe Leader+ est consacrée à des projets dont le périmètre d'intervention est l'ensemble du Pays Midi-Quercy.

B.- ETAT D'AVANCEMENT par action du thème fédérateur au 31 déc. 2006

Fiche Action LEADER +

N°1

INTITULE : Améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire			
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
L'objectif est d'accompagner de susciter, et de favoriser toute initiative permettant de recenser, d'étudier, et d'inventorier le patrimoine environnemental du Pays Midi-Quercy. Des partenariats nouveaux pourront être imaginés avec notamment les universités (en dehors des missions de service public de ces établissements) pour attribuer des bourses de recherche à des étudiants du Pays ou voisins, répondant à l'objectif cité précédemment. De même, les initiatives de valorisation, de diffusion au plus grand nombre et notamment un public jeune (hors temps scolaire), des études, recherches, effectuées seront également soutenues. Un opérateur à Caylus "Maison du patrimoine", sera un partenaire privilégié du GAL pour collecter et diffuser ces connaissances auprès du public jeune			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs de réalisation	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
	- Nombre d'expositions du patrimoine	15	21
	- Nombre d'études	5	6
	- Acteurs locaux impliqués		6
	- Mobilisation des acteurs et des structures		6
Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :			
- Actions d'inventaire, de sensibilisation sur l'environnement sur du long terme			
Plan de financement en euros			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
640 000 €	320 000 €	224 000 €	96 000 €

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écriété cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	12	1	27 594 €	34 267 €	124 %	0 €
Au 31/12/04	12	5	53 712 €	84 698 €	158 %	15 427 €
Au 31/12/05	12	7	93 322 €	145 074 €	155 %	121 818 €
Au 31/12/06	15	11	133 058 €	199 769 €	150 %	195 092 €

Cette action connaît un avancement important en programmation et en réalisation qui reflète la nécessité pour le territoire du PMQ d'engager un travail de fond de connaissance et d'analyse de son patrimoine. Le plan de financement de l'action a du en 2006 faire l'objet d'un ajustement pour abonder les fonds UE disponible.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	7	4	-
Emploi	-	4	7	-
Environnement	-	1	9	1
NTIC	-	4	7	-

Opérations concernant cette action (11) :

- **8257** : Elaboration d'une charte paysagère pour le Pays Midi-Quercy 2003.
- **10653** : Etude de préfiguration pour l'inventaire du patrimoine du Pays Midi Quercy 2003.
- **13719** : Faisabilité d'un projet de centre européen des arts du feu au Château de Nègrepelisse 2004-2005.
- **13793** : Réalisation d'un inventaire numérisé du patrimoine bâti du Pays M.Q. 2004.
- **14603** : Atelier d'écriture autour des contes et légendes du Pays Midi-Quercy 2004-2006.
- **14755** : Inventaire numérisé du patrimoine bâti du Pays M.Q. 2005.
- **17977** : Mise en œuvre de la charte paysagère 2005.
- **19197** : Numérisation inventaire 2006.
- **21196** : Mise en œuvre charte paysagère PMQ 2006.
- **22218** : Développement des activités et animation du centres de ressources 2007.
- **22287** : Inventaire numérisé du Patrimoine en Midi-Quercy 2007

INTITULE : Favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale

Objectif et rapport à la stratégie de développement :

L'objectif est de susciter la création de nouveaux partenariats dans le domaine des énergies renouvelables, l'expérimentation de nouvelles pratiques environnementales ou de dynamiser des outils collectifs existants par une animation, un appui technique spécifique (volet environnemental sur l'eau, le paysage...).

Les échanges avec les Pays voisins (Lot, Aveyron, Tarn et Montauban) seront privilégiés afin d'avoir une approche globale sur certaines ressources (l'Aveyron, points de captage d'eau potable, le paysage ...). L'ensemble de ces actions concourra à améliorer la compétitivité environnementale du Pays Midi Quercy.

Critères de suivi de la sous-mesure :

	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
Indicateurs de réalisation	- Opérations d'information, animation, étude, conseil	10	46
	- Communes concernées		41
	- Formation et développement de partenariats		21
	- Etudes	8	
	- Opérations de valorisation des énergies renouvelables	10	8

Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :

- Multi partenariat durable

Plan de financement en euros

Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
420 000 €	210 000 €	147 000 €	63 000 €

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écrêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	20	1	27 594 €	33 684 €	122 %	0 €
Au 31/12/04	20	10	53 712 €	57 144 €	106 %	0 €
Au 31/12/05	20	10	90 822 €	73 169 €	81 %	65 362 €
Au 31/12/06	20	14	128 058 €	84 526 €	66 %	73 169 €

L'avancement de l'action reste équilibré et conforme aux prévisions en matière financière et nombre d'opérations. Toutefois un ralentissement de la programmation en 2005 et 2006 devrait être compensé par le lancement du programme ATENEE sur les énergies et une mission « eau » du PMQ ;

Priorités transversales

Libellé Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	14	-	-
Emploi	-	11	3	-
Environnement	-	-	11	3
NTIC	-	12	2	-

Opérations concernant cette action (14) :

- **8391** : Opération pilote de récupération de plastiques agricoles en QC 2002-2003.
- **11636** : Projet pilote « chaudière à bois déchiqueté » chez Monsieur ESTRISPEAU 2003.
- **12747** : Etude pour la création d'une filière bois énergie en QRG 2002-2003.
- **13767** : Appui technique à la gestion durable de l'espace agricole 2004.
- **13843 – 13847 – 13851 – 13853- 13876 – 19392** : Projets pilotes de chaudière individuelle à bois déchiqueté 2004/2005
- **14757** : Etude globale d'aménagement paysager et architectural du centre bourg de Caylus 2004/2005.
- **19195** : Etude urbaine et paysagère du bourg de Genebrières 2006.
- **21197** : Mise en œuvre d'un plan énergies ATENEE en PMQ 2006-2008.
- **22337** : Habitat regroupé de qualité environnementale et paysagère 2007.

INTITULE : Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs			
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
L'approche acteur-environnement privilégiée dans la stratégie Leader + doit permettre d'associer le maximum d'acteurs du territoire intéressé par la qualité environnementale du Pays Midi-Quercy. L'objectif de cette action est de fédérer ces acteurs en mutualisant les ressources humaines, en mettant en réseau associations, opérateurs de diffusion du patrimoine environnemental au sens large (culture, savoir faire, agriculture...). Des expérimentations de moyens de communication pourront être utilisés pour faire émerger de nouveaux partenaires, opérateurs en matière de compétitivité environnementale (télévision locale Midi-Quercy, Internet ...)			
Cette action doit augmenter la qualification globale des acteurs du Midi-Quercy en matière environnementale et culturelle afin de préparer l'intégration au PNR et d'accompagner la mise en œuvre de la politique culturelle du Pays Midi Quercy (projet de convention avec le Conseil Régional et la DRAC).			
Critères de suivi de la sous mesure :			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Mobilisation des acteurs et des structures - Prestataires mis en réseau - Acteurs locaux impliqués	100	81 30 1487
Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous mesure :			
- structuration des acteurs du patrimoine environnemental - qualification des acteurs dans la perspective du passage en PNR			
Plan de financement en euros			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
610 000 €	305 000 €	213 500 €	91 500 €

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écrêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	16	0	22 995 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	16	6	44 760 €	79 256 €	177 %	56 365 €
Au 31/12/05	16	9	83 185 €	115 394 €	139 %	95 181 €
Au 31/12/06	16	14	121 715 €	193 160 €	159 %	142 309 €

Cette action a connu une forte augmentation en programmation et surtout en réalisation en 2005 et 2006. La nature de cette action (mutualisation d'acteurs) a nécessité une mise en route plus longue qui en 2004 a trouvé « sa vitesse de croisière ». Un ajustement de la maquette financière de l'action a dû s'opérer en 2006 pour abonder les fonds UE disponibles

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	12	2	-
Emploi	-	4	10	-
Environnement	-	7	7	-
NTIC	-	7	7	-

Opérations concernant cette action (14) :

- **10598** : Installation et développement de l'association interculturelle IAO Animation 2002/2003.
- **10683** : Création d'un centre d'animation et de ressources sur le patrimoine et le développement durable 2003.
- **10867** : Création d'un studio mobile radiophonique pour les enfants du PMQ 2003.
- **10873** : Informatisation et mise en réseau de la médiathèque intercommunale en CC TVA 2003.
- **12744** : Lancement de l'opération « Bistrots de pays » en PMQ 2003.
- **13769** : Développement des activités et animation du centre de ressources 2004/2005.
- **14771** : Etude réhabilitation du « Sacré Cœur » de Montricoux 2004/2005.
- **16481** : Expérimentation d'une résidence d'artistes à Caylus 2005.
- **17974** : Développement des activités et animation du centre de ressources 2005/2006.
- **19196** : Préfiguration d'un centre de recherche d'arts appliqués à l'alimentation 2005/2006
- **21201** : Mise en œuvre du projet culturel de territoire PMQ 2006/2008
- **21202** : Création d'un réseau de lecture publique 2006/2008.
- **22216** : Faisabilité et préfiguration « La Cuisine », centre de création 2006/2007.
- **22289** : Aménagement de la salle d'apparat du château de Bruniquel 2006/2007.

INTITULE Favoriser l'emploi lié à l'amélioration de la compétitivité environnementale du Midi Quercy			
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
L'objectif de cette action est d'assurer l'articulation entre la demande d'emploi sur le territoire que l'on peut adapter et/ou qualifier et l'offre d'emploi qui va découler des initiatives volontaristes en matière de valorisation du patrimoine environnemental et culturel du Pays Midi-Quercy. Ainsi, le développement d'opérateurs locaux en matière d'emploi/formation/insertion (ex : maison familiale rurale sur les métiers de la pierre à Verfeil initié grâce à Leader II, le réseau des 3 espaces ruraux emploi/formation) ou la création de nouveaux projets (couveuse d'activité pour le Midi-Quercy) permettront de solvabiliser les problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi dans le domaine de l'environnement au sens large (patrimoine, culture...)			
Cette action permettra de prendre en compte de façon particulière un des principes fondamentaux du développement territorial à savoir la solidarité.			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Nombre d'emplois créés - Actions de préservation du patrimoine naturel-	100	
Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :			
- Développement solidaire du territoire			
Plan de financement en euros			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
100 000 €	50 000 €	40 000 €	10 000 €

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écrêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	15	0	18 396 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	15	1	35 808 €	7500 €	21 %	0 €
Au 31/12/05	15	1	38 048 €	7500 €	20 %	7500 €
Au 31/12/06	15	3	40 372 €	16 551 €	41 %	7500 €

Concernant cette action, une mobilisation est à faire pour programmer des opérations favorisant l'emploi lié à l'amélioration de la compétitivité environnementale du Midi-Quercy. Des problèmes de complémentarité de financements européens se posent (avec le FSE du PLIE) qui a conduit à baisser la maquette financière de cette fiche-action en 2006.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	1	2	-
Emploi	-	2	1	-
Environnement	-	1	2	-
NTIC	-	3	0	-

Opérations concernant cette action (3) :

- **13 786** : Formation, accompagnement à la professionnalisation du personnel des OT SI du PMQ 2004.
- **19194** : Rénovation des pierres dressées du Centre Aéré 2005.
- **20908** : Chantier de jeunes volontaires internationaux 2006

INTITULE : Valoriser les « usages » du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale**Objectif et rapport à la stratégie de développement :**

L'objectif de cette action est de promouvoir, de développer et de professionnaliser les activités économiques (touristique, agro-touristique) qui s'appuient sur le patrimoine environnemental (**bâti et naturel**) du Pays Midi-Quercy pour dégager de la plus value.

Ainsi, **une structuration de la filière A.P.N. (activités de pleine nature) très présente sur le Pays Midi-Quercy, permettra de conforter l'image « nature » du territoire. De même, le réseau de festivals sur des lieux patrimoniaux remarquables pourrait être professionnalisé et bénéficier ainsi d'une plus grande notoriété.** Globalement toute nouvelle animation du patrimoine naturel et bâti au sens large sera une pierre de plus dans l'édifice de l'image identitaire « nature-patrimoine » du Pays Midi-Quercy (ex : poursuite de la valorisation de la culture occitane entreprise par Leader II par l'organisation d'un festival et le soutien à la diffusion, mise en réseau des artisans d'art, accueil à la ferme orienté sur la découverte d'activité agri-environnementale...)

Critères de suivi de la sous-mesure :

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Sites mis en valeur		37
	- Services innovants développés		7
	- Etudes		0
	- Mise en réseau de sites		4

Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :

- Construction d'une identité territoriale à partir du patrimoine

Plan de financement en euros

Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
590 000 €	295 000 €	196 667 €	98 333 €

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écrêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	25	1	29 893 €	20 395 €	68 %	0 €
Au 31/12/04	25	11	58 188 €	79 044 €	136 %	41 960 €
Au 31/12/05	25	13	90 265 €	145 534 €	161 %	122 151 €
Au 31/12/06	25	20	122 479 €	197 131 €	161 %	181 482 €

Cette action connaît une montée en puissance liée notamment à l'élaboration actuellement d'une politique culturelle du Pays MQ. L'animation de cette action a donc généré de nombreuses opérations cohérentes avec les objectifs du programme. Un ajustement de la maquette financière de l'action a donc été nécessaire en 2006 pour abonder les crédits UE disponibles.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	16	4	-
Emploi	-	14	6	-
Environnement	-	9	11	-
NTIC	-	19	1	-

Opérations concernant cette action (20) :

- **8342** : Création d'un produit global de randonnée en Quercy Caussadais.2001/2002
- **9664** : Développement du festival lyrique Offenbach à Bruniquel 2003.
- **10713** : Création d'un sentier d'interprétation du patrimoine à Mouillac 2003.
- **10875** : Création d'un circuit d'interprétation du château de Nègrepelisse 2002.
- **12338** : Développement du festival "Si on dansait"à Nègrepelisse 2004.
- **13788** : Développement des Universités d'été occitanes à Laguépie 2004.
- **13789** : Création du festival "Les hivernales du documentaire » 2004/2005.
- **13829** : Valorisation de la filière équestre : Salon prestige 2004.
- **14772** : Développement festival lyrique Offenbach à Bruniquel 2005.
- **14776** : Développement du festival "Si on dansait"à Nègrepelisse 2005.
- **16486** : Développement du festival « Fin 'amor » 2005.
- **16495** : Festival "Les hivernales du documentaire » 2005/2006.
- **16497** : Université occitane d'été à Laguépie 2005.
- **19198** : Etude opérationnelle du musée du chapeau à Caussade 2006.
- **19199** : Cheval Prestige 2006.
- **19388** : Opéra bouffe au château de Bruniquel 2006.
- **20910** : Université occitane d'été à Laguépie 2006.
- **21215** : Création d'un musée au camp de Judes 2006/2007
- **21711** : Festival « Les hivernales du documentaire » en Midi-Quercy 2006/2007.
- **22274** : Championnat de France des sociétés par équipe 2006.

INTITULE : Affirmer une destination Midi-Quercy basée sur une forte qualité environnementale et culturelle.

Objectif et rapport à la stratégie de développement :

L'objectif de cette action est de favoriser la création d'outils, de supports de communication globale du territoire Midi-Quercy valorisant sa qualité environnementale et culturelle contribuant ainsi à créer la perception d'une image spécifique du Pays Midi-Quercy. Les actions auront vocation à développer l'attractivité touristique mais aussi en direction de la population permanente « touchée » par la qualité du cadre de vie « propre, naturel » du Pays Midi-Quercy. Des partenariats nouveaux seront recherchés pour notamment diffuser cette image auprès des agences immobilières, des nouveaux arrivants, (guide environnemental du Midi-Quercy...) des prestataires touristiques.

Critères de suivi de la sous-mesure :

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Sessions de formation	10	23
	- Etudes		4
	- Nombre de supports d'information		5
	- Outils de communication élaborés		8

Plan de financement en euros

Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
240 000 €	120 000 €	96 000 €	24 000 €

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écriêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	12	0	18 396 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	12	4	35 808€	29 615 €	83 %	0 €
Au 31/12/05	12	5	55 548 €	64 160 €	115 %	42 273 €
Au 31/12/06	12	7	75 372 €	68 478 €	91 %	62 167 €

L'action est essentiellement pourvue par des opérations à portage Pays. Ceci assure une cohérence de l'image du Pays véhiculée et surtout la valorisation de l'identité « patrimoine-nature » mise en avant dans les objectifs de l'action 6.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	5	2	-
Emploi	-	4	3	-
Environnement	-	1	6	-
NTIC	-	5	2	-

Opérations concernant cette action (7) :

- **11946** : Plan de communication touristique MQ (2002-2003).
- **13796** : Promotion et communication touristique du Pays (2004).
- **13828** : Réalisation d'un film documentaire pédagogique 2004.
- **14777** : Edition d'un topo-guide de randonnées GRP-PR du PMQ 2004/2006.
- **17976** : Promotion et communication touristique du Pays Midi-Quercy 2005.
- **22335** : Mise en œuvre de la stratégie touristique du PMQ : Communication et promotion 2006.
- **22336** : Mise en œuvre de la stratégie touristique du PMQ : Equipements multimédia 2007.

Fiche Action LEADER +

N°7

INTITULE : Assistance technique - gestion du programme Leader+			
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
La mise en œuvre du programme de développement du Pays Midi-Quercy nécessitera un suivi technique des opérations sur le plan de l'instruction, la sélection des projets, leur éligibilité et le suivi financier. Une équipe technique sera opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une gestion continue et complémentaire des deux procédures territoriales.			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Nombre d'opérations programmées	110	83
Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :			
- Installation d'une équipe technique pérenne pour le suivi de la mise en œuvre du Plan de développement du Midi-Quercy			
Plan de financement en euros			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
180 000 €	90 000 €	90 000 €	0

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écriêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	1 par an	0	18 396 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	1 par an	2	35 808 €	6234 €	17 %	0 €
Au 31/12/05	1 par an	2	48 048 €	25 633 €	53 %	22 414 €
Au 31/12/06	1 par an	4	60 372 €	43 022 €	71 %	39 962 €

L'équipe technique est en place. La personne chargée de la gestion du programme Leader+ a été recrutée à partir d'octobre 2004 ce qui explique le relatif faible avancement en réalisation financière de cette action en 2003-2004

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	3	1	-
Emploi	-	2	2	-
Environnement	-	2	2	-
NTIC	-	2	2	-

Opérations concernant cette action (4) :

- **3373** : Gestion GAL MP 2002-2003.
- **14778** : Gestion du programme Leader+ 2004-2005.
- **19389** : Gestion du programme leader+ 2006.
- **22258** : Assistance technique gestion du programme leader+ 2007.

INTITULE : Pilotage et animation du programme Leader +			
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
Le programme Leader +, basé sur une mobilisation des acteurs locaux se doit de se doter de moyens d'animation et d'ingénierie à même d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie territoriale adoptée. Un travail de coordination et de pilotage à l'échelle du territoire Midi - Quercy sera nécessaire, couplé à un travail d'animation au plus près du terrain et des bénéficiaires finaux. Ainsi, la coordination et le pilotage du GAL et du programme seront assurés par un coordinateur Leader à temps plein et l'animation, l'accueil des porteurs de projets seront assurés par la mise en réseau des animateurs de développement locaux (EPCI), des organismes consulaires et professionnels. Le pilotage du programme doit faire l'objet d'une mise en réseau permettant de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques, et le dialogue et la concertation entre les partenaires du programme			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Actions d'information et de sensibilisation - Opérations programmées	5 110	2 83
Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :			
- La mobilisation des acteurs locaux, par une animation spécifique du programme Leader +, sera un gage pour l'avenir de la poursuite du projet de territoire			
Plan de financement en euros			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
200 000 €	100 000 €	100 000 €	0

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écriêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	1 par an	0	18 396 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	1 par an	1	35 808 €	11 983 €	33 %	0 €
Au 31/12/05	1 par an	2	50 548 €	25 863 €	51 %	14 950 €
Au 31/12/06	1 par an	3	65 372 €	47 070 €	72 %	41 750 €

La mise en place tardive du GAL Midi-Quercy (signature de la convention avec le CNASEA en juillet 2003) explique la sous-consommation de cette action en 2003 et 2004. Ceci ne porte pas préjudice à l'avancement global du programme.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	3	-	-
Emploi	-	-	3	-
Environnement	-	-	3	-
NTIC	-	3	-	-

Opérations concernant cette action (3) :

- **13813** : Animation du programme Leader+ 2004.
- **16408** : Animation du programme Leader+ 2005.
- **19390** : Animation du programme leader+ 2006.

INTITULE : Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation du programme Leader +			
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
L'objectif de cette action est de mettre en œuvre un dispositif semi - participatif d'évaluation tout au long de la démarche Leader + afin de :			
- rassembler des données quantitatives et qualitatives sur les opérations financées par Leader +			
- accompagner le GAL dans une démarche participative d'auto - évaluation (formation accompagnement du groupe) afin de pouvoir établir un rapport semestriel de la mise en œuvre du programme			
- réaliser une évaluation externe à mi-parcours afin d'ajuster le programme de développement si nécessaire			
<u>Critères de suivi de la sous-mesure :</u>			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Nombre de données quantitatives et qualitatives collectées	100	45
Plan de financement en euros			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
20 000 €	10 000 €	10 000 €	0

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écrêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03		0	2 300 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	1	0	4 476 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/05	1	1	5 693 €	2164 €	38 %	0 €
Au 31/12/06	1	2	6 921 €	4327 €	63 %	4327 €

Une évaluation intermédiaire a été réalisée en 2005-2006 dans le cadre d'un conventionnement avec une université. L'évaluation ex-post (finale) est réalisée par un prestataire externe sur la période 11/2006-06/2007

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	2	-	-
Emploi	-	2	-	-
Environnement	-	2	-	-
NTIC	-	2	-	-

Opérations concernant cette action (2) :

- **16414** : Evaluation intermédiaire du programme Leader+ Midi-Quercy 2005
- **22265** : Evaluation finale du programme leader+ Midi-Quercy 2006/2007

D. – LA COOPERATION

1. Projets validés en comité national

THEME Coopération interterritoriale	PARTENAIRES (GAL ou territoire organisé selon l'approche LEADER)	ETAT D'AVANCEMENT
« Mise en réseau et engagement d'un plan de communication pour les Bistrots de Pays »	Nombre : 8 Pays Bourian Causses du Quercy (chef de file) / GAL Midi-Quercy / Armagnac / Euradour / Ariège Pyrénées / Pays des Coteaux / Pays Ruthénois / Pays du Comminges	Réalisé en 2005 Réfèrent technique du S.M.P.M.Q. : Jihan GHIATI
« Valorisation et sensibilisation à la culture occitane par la création et la diffusion d'un spectacle vivant et d'un document audiovisuel »	Nombre : 5 GAL Midi-Quercy (chef de file) / GAL Portes de Gascogne / GAL Armagnac / GAL Périgord Vert / GAL Pays de Guéret	Dossier approuvé en CNS (mars 2006) En cours de réalisation sur la période 2006/2008 Réfèrent technique du S.M.P.M.Q. : Jihan GHIATI
« Jeunes et Territoires au Fil de l'Eau »	Nombre : 4 Albigeois et Bastides (chef de file) / GAL Midi-Quercy / Quercy Rouergue / Ploërmel Cœur de Bretagne	Dossier approuvé en CNS (oct. 2006) En cours de réalisation sur la période 2007/2008 Réfèrent technique du S.M.P.M.Q. : Bertille DANIEL
« Accueil Nature au fil de l'Aveyron »	Nombre : 2 GAL Midi-Quercy (chef de file) / Albigeois et Bastides	Dossier approuvé en CNS (oct. 2006) En cours de réalisation sur la période 2006/2008 Réfèrent technique du S.M.P.M.Q. : Jihan GHIATI
« Structuration d'une filière locale Bois-Energie entre territoires Nord-Midi Pyrénéens »	Nombre : 4 GAL Quercy Rouergue (chef de file) / GAL Midi-Quercy / GAL Bourian-Causses du Quercy / Pays de l'Albigeois et des Bastides	Dossier approuvé en CNS (déc. 2006) En cours de réalisation sur la période 2007/2008 Réfèrent technique du S.M.P.M.Q. : Gladys DOUILLY

2. Projets en maturation

- Deux pistes de réflexion sont également en cours sur les thèmes « du bâti de pierre sèche » et « économie résidentielle et TPE en zone rurale ».

III. - EXECUTION FINANCIERE

A. ETAT DE LA PROGRAMMATION

Analyse de la situation de l'année de référence et de la situation en cumulé

Mesure	Nbre d'op.	Coût total		Feoga programmé		FEOGA écrêté (Profil de Berlin) en cumulé	
		2006	En cumulé	2006	En cumulé	Prévu	Réalisé
Mesure 1	11	314 448 €	692 758 €	126 535 €	307 671 €	133 058 €	199 769 €
Mesure 2	14	180 397 €	424 533 €	90 148 €	175 046 €	128 058 €	84 426 €
Mesure 3	14	421 566 €	792 452 €	116 387 €	288 859 €	121 715 €	193 160 €
Mesure 4	3	13 076 €	56 492 €	5 230 €	20 730 €	40 372 €	16 551 €
Mesure 5	20	305 433 €	615 453 €	108 950 €	255 561 €	122 479 €	197 131 €
Mesure 6	7	82 376 €	271 014 €	24 713 €	110 875 €	75 372 €	68 478 €
As Technique Gestion	4	74 600 €	129 800 €	37 300 €	64 900 €	60 372 €	43 022 €
Frais d'animation	3	45 363 €	102 750 €	22 682 €	51 376 €	65 372 €	47 070 €
Frais d'évaluation	2	10 000 €	18 654 €	9 327 €	9 327 €	6 921 €	4 327 €
Total	78	1 447 259 €	3 103 906 €	536 945 €	1 284 345 €	753 719 €	854 034 €
				37.10 %	41.37 %		113,30 %

Globalement on constate que l'avancement de la programmation et de la réalisation satisfait les critères du « Profil de Berlin ». Au sein du plan d'action, des inégalités d'avancement feront l'objet d'ajustements, (cf. : II.B) sur un plan quantitatif.

En raison de la dégressivité instauré en décembre 2004 pour les opérations telles que les manifestations culturelles exceptionnelles ayant un impact pour le territoire, on note un taux moyen de participation de l'Europe de 37 % en 2006 , donc inférieur à la moyenne depuis le début du programme de 41 %.

B. SITUATION DES PAIEMENTS au Maître d'Ouvrage

Mesures	FEOGA écrêté		Paiement 2004	Paiement 2005	Paiement 2006	Total des versements	Vers//réalisé FEOGA %
	Prévu	Réalisé					
Mesure 1	133 058 €	199 769 €	15 427 €	106 391 €	73 274 €	195 092 €	97.66%
Mesure 2	128 058 €	84 426 €	0 €	65 362 €	7 807 €	73 169 €	86.67%
Mesure3	121 715 €	193 160 €	56 365 €	38 816 €	47 128 €	142 309 €	73.67%
Mesure 4	40 372 €	16 551 €	0 €	7 500 €	0 €	7 500 €	45.31%
Mesure 5	122 479 €	197 131 €	41 960 €	80 191 €	59 331 €	181 482 €	92.06%
Mesure 6	75 372 €	68 478 €	0 €	42 273 €	19 894 €	62 167 €	90.78%
As Technique Gestion	60 372 €	43 022 €	0 €	22 414 €	17 548 €	39 962 €	92.89%
Frais d'animation	65 372 €	47 070 €	0 €	14 950 €	26 800 €	41 750 €	88.70%
Frais d'évaluation	6 921 €	4 327 €	0 €	0	4 327 €	4 327 €	100.00%
Total	753 719 €	854 034 €	113 752 €	377 897 €	256 109 €	747 758 €	87.56%

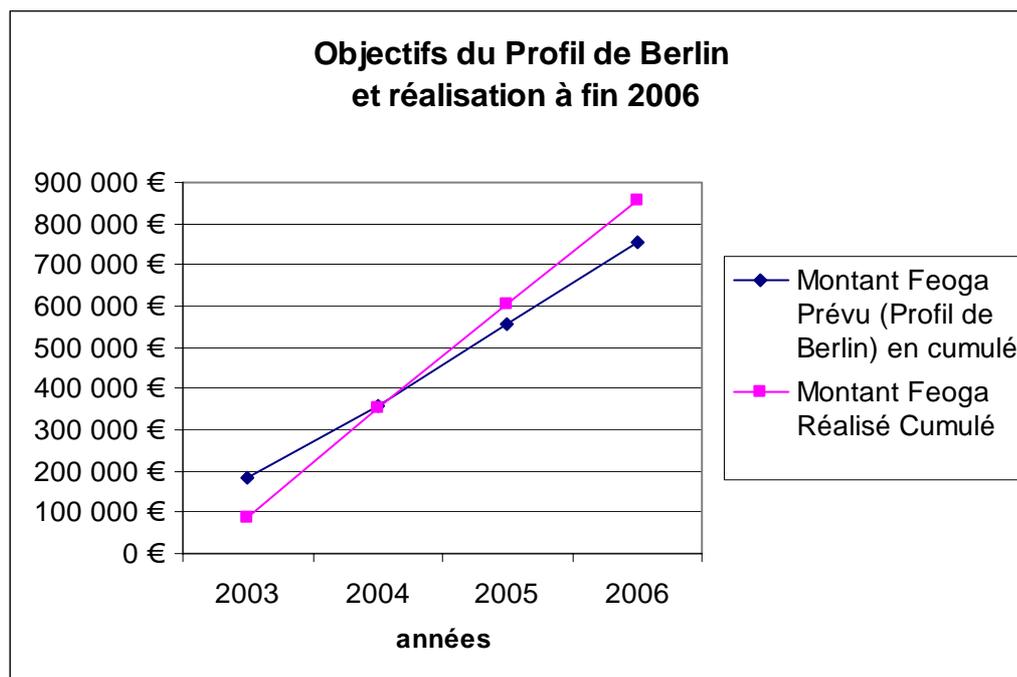
Récapitulatif des paiements effectués par le CNASEA

Dates	Versement CNASEA	Reversement au M.O.
Année 2003-2004	172 098 €	113 752 €
Année 2005	320 466 €	377 897 €
Année 2006	250 560 €	256 109 €
TOTAL	743 124 €	747 758 €
Soit une différence de trésorerie de		- 4 634 €

L'enveloppe versée par le CNASEA a été entièrement redistribuée au Maître d'Ouvrage, le SMPMQ a même pris dans sa trésorerie pour satisfaire les demandes de paiements, notamment celles émanant des Maîtres d'Ouvrages Associatif.

Avancement de la programmation

	Au 31/12/03	Au 31/12/04	Au 31/12/05	Au 31/12/06	Au 31/12/07
<i>Prévision (profil de Berlin)</i>	183 960 € (2001)	358 080 € (2001+2002)	555 479 € (2001+2002+2003)	753 719 €	1 117 529 €
<i>Montant FEOGA écriêté</i>	88 346 €	355 474 €	604 521 €	854 034 €	
<i>% d'avancement</i>	48.02 %	99.27 %	108.82 %	113.30 %	



Le Gal Midi-Quercy a respecté les objectifs énoncés par le « Profil de Berlin ».

Son état d'avancement dépasse les 100%.

De nombreuses actions d'animations et de sensibilisations des acteurs locaux par l'équipe d'animation et de gestion du Pays MQ sont prévues en 2007 notamment dans quatre thématiques fortes du territoire et cohérentes avec la stratégie du plan d'actions du programme LEADER+ MQ :

- **Une politique culturelle vivante et de proximité facteur d'une attractivité pérenne pour le Pays Midi-Quercy**
- **La mise en œuvre d'un plan énergies de territoire associant le secteur public et privé**
- **La poursuite de la mise en œuvre d'une charte paysagère garant d'une pérennité de l'identité territoriale du Pays Midi-Quercy**
- **La mise en place d'une stratégie de développement sur le tourisme durable en lien avec les richesses naturelles (eau -patrimoine) et les acteurs économiques multisectoriels.**

La prise en charge par le Pays (Syndicat Mixte et Conseil de Développement) de la coordination et de l'animation de ces thématiques transversales est un gage de cohérence territoriale notamment par la définition de cadres de réflexion et d'actions concertés.

IV. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

A. FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PROGRAMMATION

1. Configuration du Comité de Programmation

	Titulaires	Suppléants
Nombre de membres élus	8	8
Nombre de représentants privés	12	12
Nombre de femmes	4	3
Nombre de personnes de moins de 25 ans	0	0
Représentants d'organismes environnementaux	1	0

2. Mode de fonctionnement du Comité de Programmation

Dates des réunions du C.P.	Nombre de présents	dont nombre de personne du privé	dont nombre de femmes	dont nombre de jeunes (moins de 35 ans)	Nombre de projets examinés	Durée approximative du comité
17/03/2006	13	7	2	0	8	2 h
05/07/2006	12	7	2	0	8	2 h 30
26/10/2006	11	6	2	0	12	2 h 15
TOTAL	36	20	6	0	28	
Moyenne	12	6.66	2	0	9.33	

3. Modalités de présentation et de présélection des dossiers

Le Pays MQ s'appuie sur une organisation territoriale expérimentée, notamment par "les contrats de terroir" antérieurs, qui permet de disposer d'un réseau d'animateurs de terrain au sein des quatre communautés de communes. Ainsi, l'équipe technique du Syndicat Mixte travaille en réseau avec la Communauté de Communes qui assure le premier accueil des porteurs de projet (public et privé) et les oriente vers le dispositif financier, notamment pour les fonds européens, le plus approprié. Ce réseau est également élargi aux partenaires techniques institutionnels ainsi que les membres du Conseil de Développement, qui jouent un rôle important d'orientation des maîtres d'ouvrage vers les Communautés de Communes ou le SM PMQ. Cette organisation est possible car les techniciens concernés ont été accompagnés en amont par l'équipe technique du SM PMQ, pour s'approprier ces dispositifs financiers, en particulier pour LEADER+ leur "philosophie". Dès l'orientation du maître d'ouvrage vers une aide LEADER+, un dossier type LEADER+ lui est communiqué qui est ensuite examiné avec l'animateur du SM PMQ pour éventuellement l'abonder ou améliorer sa cohérence avec le plan de développement du programme LEADER+ Midi-Quercy. Des réunions spécifiques avec les partenaires concernés peuvent être parfois organisées pour les projets relativement importants.

Le processus de présélection des projets susceptibles d'être présentés au comité de programmation LEADER+ du MQ est basé sur une confiance des partenaires associés, et sur une méthodologie pragmatique issue d'une antériorité de gestion des fonds européens. De fait, le porteur de projet est accompagné individuellement dans l'élaboration de sa demande de financement LEADER+ en veillant à la cohérence de son projet avec les fiches actions du plan de développement et au respect de "l'esprit" LEADER+ (caractère transférable et innovant du projet). Suite à l'évaluation intermédiaire du programme Leader+ Midi-Quercy et afin que les membres du Comité de Programmation puissent formaliser leurs choix de façon plus méthodique, une grille

multicritères d'appréciation des projets a été élaborée et validée en Comité de Programmation Leader + le 05 juillet 2006. Elle est désormais utilisée pour chaque projet.

4. Déroulement du Comité de Programmation

Lors du Comité de Programmation, la présentation est réalisée par le Président du GAL et complétée par l'animateur ou par un membre du Comité qui connaît plus particulièrement le projet présenté. Une discussion s'établit entre les participants, chacun échange son point de vue, apporte des réflexions personnelles et un vote consensuel a lieu.

Formellement en Comité de Programmation, un seul projet a été rejeté pour des motifs d'inéligibilité de dépenses agricoles au moment de sa présentation (11/2003). Le travail en amont avec les partenaires techniques qui font remonter les projets puis avec le maître d'ouvrage, permet d'éviter de rejeter des projets en Comité de Programmation. Ainsi, les projets sont orientés directement vers les dispositifs financiers adaptés. Les opérations présentées en Comité sont donc éligibles sur le fonds et ne donnent lieu, de la part du Comité de Programmation, qu'à des recommandations ou des ajustements sur la mise en oeuvre partenariale du projet ou sur les liaisons intersectorielles qu'il peut occasionner.

D'autres sujets sont abordés en Comité de Programmation.

Information générale et détaillée sur l'avancement du programme en terme de programmation et de consommation de crédits.

Information et réflexion sur l'évaluation quantitative et qualitative du programme et sur les modalités d'appréciation des projets.

Information sur l'animation du programme et sur la participation de l'équipe technique ou des membres du GAL à des séminaires ou événements extérieurs.

Information sur la coopération interterritoriale et transnationale.

Information sur les futurs fonds européens 2007/2013.

B. UTILISATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Animation du programme Leader+

L'objectif est de constituer une équipe technique opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une animation et une cohérence des buts poursuivis par les opérations programmées avec la stratégie territoriale du Pays Midi-Quercy.

La mise en oeuvre du programme de développement LEADER+ Pays Midi-Quercy nécessite une mobilisation des acteurs locaux et un appui à l'élaboration de leurs projets.

L'Animation du plan de développement Leader + (accompagnement de sous-mesure, animation du GAL, du partenariat institutionnel et local,...) a été assurée en 2006 par un coordinateur (équivalent 40%) et 30 % de 2 chargées de mission (dont une jusqu'en mai 2006) qui travaillent en réseau avec les techniciens des EPCI du Pays MQ.

Plan de financement: 45 363 €TTC en 2006

- Fonctionnement : (salaires et frais de déplacements) : 36 163 €
Coordinateur (40 % temps direction) - Assistante-animation (30 % de 2 chargées de mission dont une jusqu'au 05 /2006)
- Frais divers de communication, séminaire : 3 000 €
- Frais de structure : 6 200 €

Gestion du programme Leader+

La mise en œuvre du programme de développement du Pays Midi-Quercy nécessite un suivi technique des opérations sur le plan de l'instruction, la sélection des projets, leur éligibilité et le suivi financier.

Une équipe technique est opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader+, à même d'assurer une gestion continue et complémentaire des deux procédures territoriales.

Appui technique et administratif pour le suivi comptable, financier et le contrôle du programme Leader + : une gestionnaire à temps plein est en poste depuis octobre 2004.

Plan de financement prévisionnel : 35 700 €TTC en 2006

- Fonctionnement : (1 temps plein) : 27 800 €
- Petits investissements (mobilier, informatique..): 1 000 €
- Frais de structure : 6 900 €

C. ACTIONS D'ÉVALUATION DU PROGRAMME

La collecte des indicateurs est organisée et saisie sur PRESAGE.

Cependant, il existe un décalage entre les indicateurs saisis sur PRESAGE que nous devons renseigner et des indicateurs propres à l'action réalisée qui donnent une indication plus pertinente que nous intégrons dans la convention.

Le Maître d'Ouvrage, lors de la demande de solde nous transmet un bilan qualitatif où il reprend nos indicateurs.

En 2005 un travail spécifique a été mené par l'évaluation intermédiaire. Un rapport final de cette évaluation est disponible en ligne sur le site Internet du Pays Midi-Quercy.

L'évaluation finale est en cours de réalisation, par un prestataire externe (ETCHARRY, associé à 2is et l'AEIDL) dans le cadre d'une démarche collective entre 6 GAL de Midi-Pyrénées

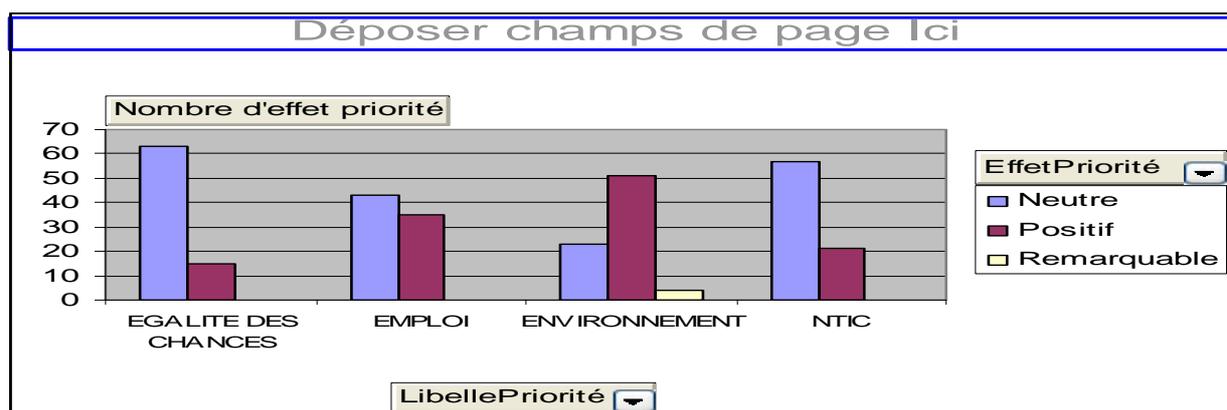
Pour l'évaluation intermédiaire et finale, un suivi appuyé est réalisé par la cellule technique du Syndicat Mixte, et par un groupe local d'évaluation composé de membres volontaires du Comité de Programmation. L'ensemble des membres du Comité de Programmation est associé pour avis et validation aux étapes clés du travail ; et lors des restitutions finales

Synthèse des indicateurs de suivi de réalisation (extrait du logiciel PRESAGE)

Libelle Indicateur	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7	Action 8	Action 9	Total
Opérations d'exposition du patrimoine	21									21
Etudes	6	8			0	4				18
Opérations d'information, animation, études et conseils		46								46
Communes concernées		41								41
Formations et développement de partenariats		21								21
Opérations de valorisation des énergies renouvelables		8								8
Mobilisation des acteurs et des structures	6		81							87
Prestataires mis en réseau	0		30							30
Acteurs locaux impliqués	6		1487							1493
Emplois créés				0						0
Actions de préservation du patrimoine naturel				0						0
Sites mis en valeur					37					37
Services innovants développés					7					7
Mise en réseau de sites					4					4
Sessions de formation						23				23
Supports d'information						5				5
Outils de communication élaborés						8				8
Opérations programmées							83	83	45	211
Actions d'information et de sensibilisation								2		2

Synthèse des indicateurs relatifs aux priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable	Total
Egalité des chances	-	63	15	-	78
Emploi	-	43	35	-	78
Environnement	-	23	51	4	78
NTIC	-	57	21	-	78
Total	0	186	122	4	312



Dores et déjà on peut observer que le programme LEADER+ agit positivement plus particulièrement sur l'environnement et l'emploi. Ceci est en phase avec le thème fédérateur choisi « Valorisation des ressources naturelles et culturelles ».

D. MESURES PRISES POUR ASSURER LA PUBLICITE DU PROGRAMME

Réunions d'information organisées sur le territoire

Dates	Nombre de personnes présentes
tous les 3 mois	40 élus
tous les 3 mois	30 à 50 membres du CDD
15 dates en 2005	30 à 100 personnes : réunions publiques

Outils de communications

Plaquette générale de présentation « Pour un avenir ensemble » éditée en 20000 exemplaires. Elle a été conçue en 2004 et distribuée aux 14500 foyers du Pays Midi-Quercy (en janvier 2005) et mise à disposition en Mairie, Communautés de Communes...

Site Internet en construction en 2004 pour une mise en ligne au printemps 2005 (www.midi-quercy.fr)

Articles réguliers dans les lettres d'information des Communautés de Communes et Communes du Pays Midi-Quercy.

Partenariat avec la radio locale du Pays Midi-Quercy : émission mensuelle sur les thématiques du Pays et programme LEADER+.

Réalisation dans le cadre du Programme de Leader+ **d'un film documentaire sur le Pays Midi Quercy** présentant son patrimoine, son identité culturelle et globalement son projet de développement durable.

Plaquettes de communication (également mises en ligne) sur des projets phares ou structurants menées sur l'ensemble du territoire MQ grâce au programme LEADER+ MQ (Charte paysagère du PMQ ; filière bois-énergie en PMQ;)

E.- ACTIONS DE CONTROLE DE SERVICE FAIT

Un certificat de service fait est réalisé par le Directeur ou la gestionnaire du programme à chaque paiement (acompte ou solde) et désormais après chaque saisie de factures sur le logiciel PRESAGE (cf. la note de cadrage).

On peut remarquer qu'en 2005, 62 CSF ont été établis contre 47 en 2004 et 10 en 2003.

La visite sur place est effectuée lorsqu'il s'agit d'investissement

	2004			2005			2006		
	Nombre de CSF	Paiement effectué au M.O.	Montant factures contrôlé	Nombre de CSF	Paiement effectué au M.O.	Montant factures contrôlé	Nombre de CSF	Paiement effectué au M.O.	Montant factures contrôlé
Total /an	10	113 752 €	187 698 €	47	377 898 €	1 033 600 €	62	241 272 €	1 059 711 €
Mesure 1	1	15 427 €	19 284 €	8	106 391 €	268 905 €	11	59 937 €	220 389 €
Mesure 2				10	65 362 €	199 066 €	4	6 307 €	44 328 €
Mesure 3	4	56 365 €	84 908 €	5	38 816 €	115 143 €	15	47 128 €	327 211 €
Mesure 4				1	7 500 €	15 000 €	4	1 171 €	28 933 €
Mesure 5	5	41 960 €	83 506 €	12	80 191 €	194 156 €	13	58 161 €	245 324 €
Mesure 6				6	42 273 €	138 278 €	5	19 894 €	56 401 €
Mesure 7				3	22 415 €	51 326 €	35	17 548 €	59 443 €
Mesure 8				2	14 950 €	51 726 €	4	26 799 €	69 028 €
Mesure 9							1	4 327 €	8 654 €

F.- UTILITE DE LA MISE EN RESEAU

Participation au réseau RIA C+ SOLEADER :

- participation au groupe de travail sur l'évaluation (apport: acquisition d'outils méthodologiques pour mettre en place une évaluation du programme LEADER+ MQ et pour capitaliser les projets remarquables)
- participation et intervention au séminaire de Tulle en 2004 "Carrefour des territoires" (apport: prises de contacts multiples avec d'autres GAL pour des projets de coopération ou des échanges de bonnes pratiques)
- Participation aux rencontres nationales Leader+ en septembre 2005 à Forcalquier.
- Participation au séminaire européen Leader+ en Autriche en avril 2006 sur notre thématique « Valorisation des ressources naturelles et culturelles »
- Participation aux rencontres nationales Leader+ « Agriculture-environnement » en décembre 2006 en Pays de Gatiné

G.- SYNTHÈSE DES PROBLÈMES RENCONTRES

1. Problème d'ordre opérationnel :

- Saisie des indicateurs de résultat reste difficile (ne reflètent pas la réalité)
- L'outil de gestion PRESAGE a toujours ses limites. (lenteur au niveau de la saisie, arrêts intempestifs et limitation du nombre de connexions lors des appels de fonds)

2. Problème d'ordre stratégique :

- Des thématiques fortes du Pays MQ ont fait l'objet de coordination et d'études globales (Energies, Paysage, Culture, Tourisme naturel,...). Ces dernières nécessitent à présent d'être accompagnées dans leur mise en œuvre opérationnelle ce qui génère des besoins de financements importants du programme LEADER+ MQ et des co-financeurs nationaux. En 2005 une **dotation complémentaire LEADER+** a été obtenue, qui doit être accompagnée par des co-financements nationaux de plus en plus difficile à obtenir.

V. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LE RESPECT DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

Le programme LEADER+ est en parfaite cohérence avec le Projet de Pays car ils s'appliquent sur le même périmètre et qu'il est géré par la même structure publique. De fait, la charte de développement durable du Pays MQ a intégré le plan de développement LEADER+ car il a été élaboré simultanément par les élus et le Conseil de Développement. Le programme LEADER+ permet d'intervenir de façon exemplaire sur la thématique "Valorisation des ressources naturelles et culturelles" principalement reprise dans l'enjeu 1 de la charte du Pays "Ancrer le territoire dans son environnement" qui se décline dans les mesures opérationnelles du Contrat de Pays suivantes : mesure 1 (connaissance, protection et valorisation de l'environnement); mesure 4 (développement social et culturel); mesure 6 (Tourisme). Concrètement la plupart des projets présentés au Comité de Programmation LEADER+ sont également inscrits au Contrat de Pays ce qui facilite l'obtention des cofinancements nationaux et la complémentarité des financements européens (DOCUP 2000-2006 et LEADER+). Cette dernière s'est exercée notamment sur la nature de l'opération. En effet le programme LEADER+ a vocation à aider l'appui technique, les études et donc globalement l'investissement immatériel alors que le DOCUP intervenait principalement sur l'investissement matériel. Les membres du Comité de Programmation LEADER+ (composé à 60% par des membres du Conseil de développement et 40% par des élus issus des Communautés de communes) participent également à l'élaboration du Contrat de Pays et sont donc en mesure d'assurer une parfaite synergie entre les deux procédures.

CONCLUSION

Le projet de territoire mis en œuvre par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy dans le cadre de la démarche Pays a privilégié le lancement en priorité des thématiques du plan de développement Leader+.

Ainsi **la Charte Paysagère du Pays Midi-Quercy** a été élaborée en 2003-2004 et sa mise en œuvre par les différents Maîtres d'Ouvrages (Associations, Communes, EPCI, Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy) concrétise un volet important de la qualité environnementale et de l'identité territoriale inscrite dans la stratégie leader+ initiale.

De plus, le Pays Midi-Quercy a accompagné, grâce au Contrat de Pays et le programme Leader+, la mise en place d'un inventaire du patrimoine bâti et d'un centre de ressources – animation du patrimoine et de l'environnement, qui concourt à mieux connaître et valoriser les ressources naturelles et culturelles de notre territoire.

De même, une réflexion sur un diagnostic Energétique Territorial a été menée en 2003-2005 qui a conduit en 2006 à la mise en œuvre d'un « **plan énergies du Pays Midi Quercy** » favorisant l'efficacité énergétique et la promotion d'énergies renouvelables. Dès et déjà, le programme Leader+ a accompagné, de façon expérimentale, une filière de ce plan énergies sur une partie du territoire (la filière bois énergie), qui devrait être transférée sur l'ensemble du Pays Midi-Quercy.

La définition d'une politique culturelle du Pays Midi-Quercy, est également presque finalisée par le Pays Midi-Quercy. Ceci va permettre de formaliser un projet culturel de territoire cohérent avec le plan de développement Leader+.

Le programme Leader+ a permis depuis 3 ans d'accompagner des initiatives culturelles novatrices et transférables qui alimentent la réflexion en cours sur la politique Culture de Territoire.

Globalement, l'avancement du programme Leader+ en parallèle de la montée en charge du Projet de Pays a été un formidable catalyseur d'initiatives souvent privées (associations, particuliers) et publics (communes, EPCI) qu'il convient de poursuivre pour que l'effet de levier espéré s'opère en priorité sur 4 axes thématiques animés à l'échelle du Pays :

- **Une politique culturelle vivante et de proximité facteur d'une attractivité pérenne pour le Pays Midi-Quercy**
- **La mise en œuvre d'un plan énergies de territoire associant le secteur public et privé**
- **La mise en œuvre d'une charte paysagère garant d'une pérennité de l'identité territoriale du Pays Midi-Quercy**
- **La mise en œuvre d'une stratégie touristique durable s'appuyant sur les richesses naturelles et humaines du territoire.**

La prise en charge par le Pays (Syndicat Mixte et Conseil de Développement) de la coordination et de l'animation de ces thématiques transversales est un gage de cohérence territoriale notamment par la définition de cadres de réflexion et d'actions concertés.